



CMD 22-H7.130A

Dossier / file: 6.01.07

Date: 2022-04-29

Edocs: 6772394

Renseignements supplémentaires

Supplementary Information

Exposé oral

Oral presentation

Mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal

Written submission from the Communauté métropolitaine de Montréal

À l'égard des

In the Matter of the

Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC)

Canadian Nuclear Laboratories (CNL)

Demande des LNC visant à modifier le permis
du site des Laboratoires de Chalk River pour
autoriser la construction d'une installation de
gestion des déchets près de la surface

Application from the CNL to amend its Chalk
River Laboratories site licence to authorize the
construction of a near surface disposal facility

Audience publique de la Commission Partie 2

Commission Public Hearing Part 2

30 mai au 3 juin 2022

May 30 to June 3, 2022



Communauté métropolitaine
de Montréal

Le 29 avril 2022

PAR COURRIEL
interventions@cnscccsn.gc.ca

COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
280, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Madame, Monsieur,

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec)
H3A 3L6

☎ 514-350-2550
☎ 514-350-2599

Au nom du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, je vous transmets ci-joint, une copie certifiée conforme de la résolution numéro CC22-020 adoptée à son assemblée tenue le 28 avril 2022 concernant l'adoption du mémoire de la Communauté déposé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire dans le cadre de l'examen règlementaire du projet de construction et d'exploitation d'une installation de gestion de déchets près de la surface pour le site des Laboratoires de Chalk River.

Par la présente, nous confirmons donc que la version du mémoire soumise par la Communauté le 12 avril dernier est la version finale de son mémoire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la Communauté,

Tim Seah, avocat

/al

p. j. 1

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le
jeudi 28 avril 2022 à 10h00

SONT PRÉSENTS

Mme Valérie Plante, présidente	M. Jean Martel
M. Martin Damphousse	M. Denis Martin
M. Richard Deschamps	M. Benny Masella
Mme Catherine Fournier	M. Peter McQueen
Mme Nathalie Goulet	Mme Lise Michaud
M. Yannick Langlois	M. Sylvain Ouellet
Mme Laurence Lavigne-Lalonde	M. Jocelyn Pauzé
M. François Limoges	M. Luc Rabouin
M. Sébastien Nadeau	M. Guillaume Tremblay
M. Jérôme Normand	M. Eric Westram
M. Patrick Marquès	

CC22-020

MÉMOIRE À LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro
CE22-081 adoptée à sa séance du 21 avril 2022,

PROPOSÉ PAR : M. Jérôme Normand

APPUYÉ PAR : M. François Limoges

ATTENDU QUE les Laboratoires de Chalk River ont déposé une demande
à la Commission canadienne de sûreté nucléaire visant à modifier le
permis de leur site à Chalk River pour autoriser la construction et
l'exploitation d'une installation de gestion des déchets près de la surface
(réf 2022-H-07);

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a
transmis à la Commission canadienne de sûreté nucléaire une série de
31 questions et commentaires concernant la réalisation de ce projet de
dépotoir nucléaire;

...2/

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le
jeudi 28 avril 2022 à 10h00

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal est préoccupée par la présence d'installations de gestion ou de stockage de déchets nucléaires à proximité de la rivière des Outaouais ainsi que de milieux aquatiques et humides et les risques de contamination qui leur sont associés en cas de fuite ;

ATTENDU QUE la Communauté s'inquiète de la méthode de stockage de déchets radioactifs qui sera utilisée ainsi que de la gestion sur le site des eaux de pluie, de fonte des neiges et des eaux de ruissellement qui pourraient être contaminées par ces déchets ;

ATTENDU QUE la construction et l'exploitation d'une installation de gestion de déchets nucléaires près de la surface sur le site de Chalk River à proximité de la rivière des Outaouais, sous sa forme actuelle, est susceptible de menacer la source d'approvisionnement en eau potable d'une importante proportion des citoyens du Grand Montréal ;

ATTENDU QUE par sa résolution CC18-013 adoptée le 26 avril 2018, la Communauté a confirmé son intention de déposer un mémoire dans le cadre l'audience publique à la suite de laquelle les commissaires se prononceront sur les demandes d'autorisation de construction et d'exploitation du dépotoir ;

ATTENDU QUE la Communauté collabore avec l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Gatineau quant aux préoccupations partagées sur les impacts potentiels du projet ;

Il est résolu :

- de s'opposer au projet de construction et d'exploitation de l'installation de gestion de déchets nucléaires près de la surface des Laboratoires Nucléaires Canadiens sur le site Chalk River, sous sa forme actuelle, compte tenu notamment de son impact potentiel sur les sources d'approvisionnement en eau potable ;

...3/

-



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le
jeudi 28 avril 2022 à 10h00

- d'adopter le mémoire de la Communauté concernant le projet de construction et d'exploitation d'une installation de gestion de déchets près de la surface pour le site des Laboratoires de Chalk River qui soutient cette position, dans le cadre de l'examen réglementaire de ce projet par la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
 - d'informer la Commission canadienne de sûreté nucléaire, le Ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Monsieur Steven Guilbeault, ainsi que le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Monsieur Benoit Charrette, de la position de la Communauté à l'égard de ce projet;
 - de demander à l'Union des municipalités du Québec et la Ville de Gatineau d'appuyer le mémoire de la Communauté.
-

Certifié conforme

Secrétaire